Tableau des valeurs-limites U [W/m²K] à respecter pour la norme SIA 380/1, édition 2009													2009		
ale de l'environnement nergie (DGE-DIREN) 10 rgie d.ch 50 / Fax 021 316 95 51	(v compris extensions et nouveaux volumes chauffés)													Bâtiments existants	
	Chauffés	aux éner	gies reno	uvelables	Chauffés aux énergies non renouvelables pour extensions: si SRE > 50 m² et 20% de SRE existante ou si SRE > 1000 m²									(isolation de volumes déjà chauffés)	
Direction générale de Direction de l'énerg Rue du Valentin 10 1014 Lausanne www.vd.ch/energie info.energie@vd.ch	re	s à chaleu enouvelat	le, solaire	e)		Chaudiè		à gaz Chaudière à mazo					traiter sauf si		
	ponts the			ication des ermiques	ponts the	Avec justification des ponts thermiques ponts thermiques ponts thermiques ponts thermiques ponts thermiques					шоргорогионно				
Elément d'enveloppe contre	l'extérieur ou enterré à moins de 2		l'extérieur ou enterré à moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	l'extérieur ou enterré à moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	l'extérieur ou enterré à moins de 2	Committee of the Commit	l'extérieur ou enterré à moins de 2 m	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	l'extérieur ou enterré à moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	
Elément de construction	m	pius de 2 ili	m	pius de 2 m	m	pius de 2 ili	m	pius de 2 ili	m	pius de 2 ili	""	pius de 2 ili	m	pius de 2 ili	
Eléments opaques (toit, plafond)	0.20	0.25	0.17	0.25	0.16	0.20	0.14	0.20	0.12	0.15	0.10	0.15	0.25	0.28	
Eléments opaques (murs, sols)	0.20	0.28	0.17	0.25	0.16	0.22	0.14	0.20	0.12	0.17	0.10	0.15	0.25	0.30	
Eléments opaques avec système de chauffage intégré	0.20	0.25	0.17	0.25	0.16	0.20	0.14	0.20	0.12	0.15	0.10	0.15	0.25	0.28	
Fenêtres et portes-fenêtres	1.3	1.6	1.3	1.6	1.0	1.3	1.0	1.3	0.8	1.0	0.8	1.0	1.3	1.6	
Fenêtres avec corps de chauffe en applique	1.0	1.3	1.0	1.3	0.8	1.0	0.8	1.0	0.6	0.8	0.6	0.8	1.0	1.3	
Portes	1.3	1.6	1.3	1.6	1.0	1.3	1.0	1.3	0.8	1.0	0.8	1.0	1.3	1.6	
Portes supérieures à 6 m2	1.7	2.0	1.7	2.0	1.4	1.6	1.4	1.6	1.0	1.2	1.0	1.2	1.7	2.0	
Caissons de stores	0.50	0.50	0.50	0.50	0.40	0.40	0.40	0.40	0.30	0.30	0.30	0.30	0.50	0.50	
Preuve par les performances globales	Q _h < 10	0 % Q _{h,li}			Q _h < 80	% Q _{h,li}			Q _h < 60	% Q _{h,li}			2 252	5 % Q _{h,li}	

Tableau des valeurs-limites U [W/m²K] à respecter pour la norme SIA 380/1, édition 2009													2009			
Canton de Calendra	(DGE-DIREN) ax 021 316 95 51	(mulastrie, depots, mistaliations sportives)													Bâtiments existants	
PAŤRIE	8 E E	Chauffés	aux éner	gies renou	uvelables	рс	C our extension	hauffés ai ns: si SRE >		m²	(isolation de volumes déjà chauffés)					
,	tion gé tion de du Valeı Lausan .vd.ch/e	r	enouvelab	ır, bois, C ole, solaire	e)	Chaudière à gaz					Chaudière à mazout				Ponts thermiques à traiter sauf si c'est	
1	Direc Direc Rue d 1014 www. info.e	5.500-001.00-000	ication des ermiques	Sans justif ponts the	ication des ermiques	Avec justification des ponts thermiques		Sans justification des ponts thermiques		Avec justification des ponts thermiques		Sans justification des ponts thermiques		disproportionné		
	Elément	l'extérieur	locaux non	l'extérieur	locaux non	l'extérieur	locaux non	l'extérieur	locaux non		locaux non	l'extérieur	locaux non	l'extérieur	locaux non	
	d'enveloppe contre	ou enterré à moins de 2	Committee of the Commit	ou enterré à moins de 2	chauffés ou enterrés à	ou enterré à moins de 2	chauffés ou enterrés à	ou enterré à moins de 2	The state of the s	ou enterré à moins de 2	enterrés à	ou enterré à moins de 2	chauffés ou enterrés à	ou enterré à moins de 2	chauffés ou enterrés à	
		m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	
Elément de con	struction															
Eléments opaq	ques (toit, plafond)	0.22	0.28	0.19	0.28	0.18	0.22	0.15	0.22	0.13	0.17	0.11	0.17	0.28	0.31	
Eléments opa	ques (murs, sols)	0.22	0.31	0.19	0.28	0.18	0.25	0.15	0.22	0.13	0.18	0.11	0.17	0.28	0.33	
	ies avec système de age intégré	0.22	0.28	0.19	0.28	0.18	0.22	0.15	0.22	0.13	0.17	0.11	0.17	0.28	0.31	
Fenêtres et	portes-fenêtres	1.4	1.8	1.4	1.8	1.1	1.4	1.1	1.4	0.9	1.1	0.9	1.1	1.4	1.8	
	corps de chauffe en plique	1.1	1.4	1.1	1.4	0.9	1.1	0.9	1.1	0.7	0.9	0.7	0.9	1.1	1.4	
	ortes	1.4	1.8	1.4	1.8	1.1	1.4	1.1	1.4	0.9	1.1	0.9	1.1	1.4	1.8	
Portes supe	érieures à 6 m2	1.9	2.2	1.9	2.2	1.5	1.8	1.5	1.8	1.1	1.3	1.1	1.3	1.9	2.2	
Caisson	ns de stores	0.6	0.6	0.6	0.6	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.6	0.6	
Preuve par les pe	erformances globales	Q _h < 10	0 % Q _{h,li}	_		Q _h < 80	% Q _{h,li}			Q _h < 60	% Q _{h,li}			Q _h < 125 % Q _{h,li}		

Tableau des valeurs-limites U [W/m²K] à respecter pour la norme SIA 380/1, édition 2009																
Canton de Vaud dirennement	1 316 95 51	(Hophadx)													Bâtiments existants	
	nergie ⊉vd.ch 95 50 / Fax 02	Chauffés	aux éner	gies renou	uvelables	рс				es non ren % de SRE exi			m²	(isolation de volumes déjà chauffés)		
ction généra ction de l'én du Valentin	w.vd.ch/energie o.energie@vd.ch . 021 316 95 50 /	r	enouvelab	ır, bois, C ole, solaire	e)	Chaudière à gaz					Chaudière à mazout				Ponts thermiques à traiter sauf si c'est	
Direc Direc 1014	2		ication des ermiques	Sans justif ponts the	ication des ermiques	Avec justification des ponts thermiques		Sans justification des ponts thermiques		Avec justification des ponts thermiques		Sans justification des ponts thermiques		disproportionné		
	Elément	l'extérieur ou enterré à	locaux non	l'extérieur ou enterré à	locaux non chauffés ou	l'extérieur ou enterré à	locaux non chauffés ou	l'extérieur ou enterré à	Contract the Contract of the C	l'extérieur ou enterré à	locaux non	l'extérieur ou enterré à	locaux non chauffés ou	l'extérieur ou enterré à	locaux non chauffés ou	
d'en	veloppe contre	moins de 2		moins de 2	enterrés à	moins de 2	enterrés à	moins de 2		moins de 2	enterrés à	moins de 2	enterrés à	moins de 2	The state of the s	
Elément de construction	0011110	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	m	plus de 2 m	
Eléments opaques (toit, pla	afond)	0.18	0.23	0.15	0.23	0.14	0.18	0.12	0.18	0.11	0.14	0.09	0.14	0.23	0.25	
Eléments opaques (murs,	sols)	0.18	0.25	0.15	0.23	0.14	0.20	0.12	0.18	0.11	0.15	0.09	0.14	0.23	0.27	
Eléments opaques avec syst	tème de	0.18	0.23	0.15	0.23	0.14	0.18	0.12	0.18	0.11	0.14	0.09	0.14	0.23	0.25	
Fenêtres et portes-fenêt	res	1.2	1.4	1.2	1.4	0.9	1.2	0.9	1.2	0.7	0.9	0.7	0.9	1.2	1.4	
Fenêtres avec corps de cha applique	uffe en	0.9	1.2	0.9	1.2	0.7	0.9	0.7	0.9	0.5	0.7	0.5	0.7	0.9	1.2	
Portes		1.2	1.4	1.2	1.4	0.9	1.2	0.9	1.2	0.7	0.9	0.7	0.9	1.2	1.4	
Portes supérieures à 6	m2	1.5	1.8	1.5	1.8	1.2	1.4	1.2	1.4	0.9	1.1	0.9	1.1	1.5	1.8	
Caissons de stores		0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.5	0.5	
Preuve par les performances	Preuve par les performances globales $Q_h < 100 \% Q_{h,li}$ $Q_h < 80 \% Q_{h,li}$ $Q_h < 60 \% Q_{h,li}$										Q _h < 12	Q _h < 125 % Q _{h,li}				

Tableau des valeurs-limites U [W/m²K] à respecter pour la norme SIA 380/1, édition 2009													2009		
de l'environnement ie (DGE-DIREN)	Bâtiments neufs chauffés à 28°C (piscines couvertes) (y compris extensions et nouveaux volumes chauffés)													Bâtiments existants	
	Chauffés	aux éner	gies renoı	uvelables	рс	m²	(isolation de volumes déjà chauffés)								
ection générale e ection de l'énerg e du Valentin 10 14 Lausanne w.vd.ch/energie ©vd.ch/energie	r	enouvelak	ır, bois, C ple, solaire	e)			ere à gaz				à mazou		Ponts thermiques à traiter sauf si c'est		
Direc Direc Rue (1014 www. info.e	5.050-00.00-00.0	ication des ermiques	Sans justif ponts the	ication des ermiques	Avec justification do ponts thermiques		Sans justification des ponts thermiques		Avec justification des ponts thermiques		Sans justification des ponts thermiques		disproportionné		
Elément d'enveloppe contre			l'extérieur ou enterré à moins de 2 m	Company of the Company of the Company	l'extérieur ou enterré à moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	l'extérieur ou enterré à moins de 2 m	chauffés ou	l'extérieur ou enterré à moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	l'extérieur ou enterré à moins de 2	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	l'extérieur ou enterré à moins de 2 m	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m	
Elément de construction		pius de 2 in	""	pius de 2 iii	m	pius de 2 iii	,,,,	pius de 2 m	m	pius de 2 iii	m	pius de 2 iii		pius de 2 iii	
Eléments opaques (toit, plafond)	0.12	0.15	0.10	0.15	0.10	0.12	0.08	0.12	0.07	0.09	0.06	0.09	0.15	0.20	
Eléments opaques (murs, sols)	0.12	0.17	0.10	0.15	0.10	0.13	0.08	0.12	0.07	0.10	0.06	0.09	0.15	0.20	
Eléments opaques avec système de chauffage intégré	0.12	0.15	0.10	0.15	0.10	0.12	0.08	0.12	0.07	0.09	0.06	0.09	0.15	0.20	
Fenêtres et portes-fenêtres	0.8	1.0	0.8	1.0	0.6	0.8	0.6	8.0	0.5	0.6	0.5	0.6	0.9	1.1	
Fenêtres avec corps de chauffe en applique	0.6	0.8	0.6	0.8	0.5	0.6	0.5	0.6	0.4	0.5	0.4	0.5	0.8	1.0	
Portes	0.8	1.0	0.8	1.0	0.6	0.8	0.6	0.8	0.5	0.6	0.5	0.6	1.1	1.3	
Portes supérieures à 6 m2	1.0	1.2	1.0	1.2	0.8	1.0	0.8	1.0	0.6	0.7	0.6	0.7	1.2	1.4	
Caissons de stores	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	
Preuve par les performances globales	Q _h < 10	0 % Q _{h,li}			Q _h < 80	% Q _{h,li}			Q _h < 60	% Q _{h,li}			Q _h < 12	Q _h < 125 % Q _{h,li}	